

enfin, l'appui sans discernement par des Secrétariats internationaux à des activités lancées sans souci des priorités: tout cela nuit à l'efficacité administrative. L'aspect le plus discutable de cette hausse rapide du budget est peut-être la part de plus en plus large faite au quotient d'aide. La plupart des pays développés soutiennent la thèse que les budgets de cotisations de l'ONU et de ses agences devraient simplement couvrir les frais administratifs; les programmes d'aide devraient être financés par des contributions bénévoles. L'érosion de ce principe comporte aujourd'hui une menace immédiate et grave d'affrontement aux Nations Unies. En effet, les grandes puissances, collectivement responsables des deux tiers des cotisations, pourraient bien décider de limiter leur apport ou de restreindre l'usage qu'on en fait.

Citoyens d'un pays développé, les Canadiens partagent instinctivement la volonté de bâtir une Organisation qui aura un pouvoir médiateur efficace dans les conflits, et pourra conduire à la paix par la voie de compromis équitables; qui saura fixer des objectifs économiques et sociaux que les contributeurs peuvent financer. Ils souhaitent voir l'ONU lancer des programmes qui se développent à un rythme raisonnable. Ils veulent enfin qu'elle se décharge de son mandat avec le concours d'un Secrétariat efficace et impartial.

Mais nous ne devons pas oublier qu'il y a un autre point de vue dans ce débat. Pour une centaine de pays en voie de développement, le but principal de l'ONU est d'activer le processus de réforme d'un système politique, économique et social auquel ils ont été soumis par les politiques égocentriques des pays développés. Devant le peu d'enthousiasme des pays développés à relever le niveau clairement insuffisant de l'aide au développement, ils n'éprouvent aucun scrupule à se servir de leur majorité pour imposer de fortes augmentations des budgets de cotisations des organismes des Nations Unies, dont ils se serviront pour financer des activités orientées vers l'aide. Ce n'est que justice, à leurs yeux, que leurs peuples soient représentés à tous les niveaux des Secrétariats internationaux: le principe d'une répartition géographique équitable des emplois leur paraît donc fondamental, du moins tant qu'on n'aura pas atteint un équilibre raisonnable.

D'ailleurs, les pays en voie de développement ont subi bien plus d'échecs qu'ils n'ont remporté de succès aux Nations Unies et dans les conseils des Institutions spécialisées. Leurs objectifs principaux restent hors d'atteinte. Par-dessus tout, ils n'ont réussi à obtenir ni un accroissement suffisant de l'aide au développement, ni une amélioration des termes d'échanges. Enfin les pays développés, et d'abord les membres permanents